

AADJAM

→ Mémo pour les jeunes sortant.es ou sorti.es de l'ASE

**Tu es sortant.e ou sorti.e
de l'ASE et tu cherches un
logement ?**

**Tu es prioritaire
pour obtenir un
logement social
(HLM)**



Le Logement Social, c'est quoi ?

- C'est un logement construit avec l'aide de l'Etat et qui propose un loyer adapté à tes revenus
- L'accès au logement social est réglementé et conditionné à un plafond de ressources
- Pour obtenir un logement social, il faut être inscrit.e en tant que demandeur de logement social. Ce Mémo t'explique comment faire ta demande.

AVERTISSEMENT

Depuis la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, les jeunes majeurs anciennement placés lors de leur minorité sont prioritaires pour obtenir un logement social jusqu'à 3 ans après leur sortie de l'ASE:



article L441-1 du Code de la Construction et de l'Habitation :

En sus des logements attribués à des personnes bénéficiant d'une décision favorable mentionnée à l'article L. 441-2-3, les logements mentionnés au premier alinéa du présent article sont attribués prioritairement aux catégories de personnes suivantes (...) :

m) Mineurs émancipés ou majeurs âgés de moins de vingt et un ans pris en charge avant leur majorité par le service de l'aide sociale à l'enfance, dans les conditions prévues à l'article L. 222-5 du code de l'action sociale et des familles, jusqu'à trois ans après le dernier jour de cette prise en charge.

ATTENTION: Le fait que la loi te considère comme prioritaire pour obtenir un logement social, ne signifie pas que tu auras un logement de façon automatique à ta sortie de l'ASE, il faut dans un 1^{er} temps t'inscrire impérativement comme « Demandeur de logement social », remplir les conditions fixées par la loi et surtout être prêt.e à attendre plusieurs mois, voire plusieurs années pour qu'un logement te soit attribué, d'autant plus que les jeunes sortis de l'ASE ne sont pas seuls à être prioritaires pour obtenir un logement social.



Sommaire:

1. Dans quels cas et quand faire une demande de logement social ?
2. Où trouver le dossier pour faire une demande de logement social ?
3. Quelques conseils avant de commencer
4. Les pièces justificatives dont tu auras besoin
5. Remplir la demande de logement social en ligne en 3 étapes
6. Remplir la demande de logement social sur papier
7. Que se passe-t-il après avoir envoyé ta demande ?
8. Annexes

Dans quels cas et quand faire une demande de logement social ?

- Tu as ou tu vas avoir 18 ans
- Tu es sorti.e de l'ASE depuis moins de 3 ans
- Tu es français.e ou tu as un titre de séjour en cours de validité
- Tu n'as pas gagné plus de 32 715€ l'année dernière

ATTENTION :

- Au vu des délais pour obtenir un logement social, il est préférable que tu engages cette demande le plus rapidement possible, dès que tu remplis les conditions. Ton ancienneté en tant que demandeur de logement social est un élément important dans l'attribution d'un logement.
- Pour obtenir une chambre dans un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), certains FJT demandent une Attestation d'enregistrement de demande de logement social

AAD JAM

Comment faire ta demande de logement social ?

Il y a 2 méthodes pour effectuer une demande de logement social, choisis celle que tu préfères :

- Sur internet : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>
- Par dossier écrit à retirer dans ta mairie ou à télécharger ici : file:///C:/Users/conta/Downloads/cerfa_14069-05.pdf



MINISTÈRE CHARGÉ DU LOGEMENT

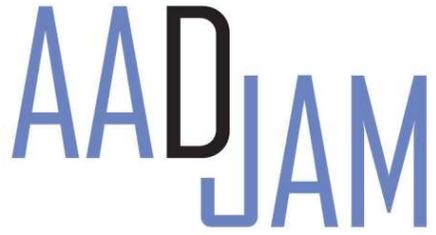
Demande de logement social

Article R. 441-2-2 du code de la construction et de l'habitation

À remplir à l'encre noire et en lettres majuscules en s'aidant de la notice



N°14069*04



Quelques conseils avant de commencer à faire ta demande

- Avant de commencer à remplir le formulaire de demande de logement social, **tu dois préparer tous tes documents** pour les avoir sous les yeux pour répondre aux questions.
- **Tu dois impérativement utiliser le formulaire** (en ligne ou papier) qui est fait pour cela, car c'est une obligation prévue par la loi, sinon ta demande ne sera pas étudiée et tu ne pourras pas obtenir de logement.
- **Tu dois joindre la copie de tous les documents** qui justifient tes réponses inscrites sur le formulaire :
 - soit en les téléchargeant sur ta demande en ligne (au format pdf, png, jpg, gif ou bmp)
 - soit en ajoutant les copies à ton dossier papier



Les pièces justificatives dont tu auras besoin

Les pièces obligatoires :

- ✓ Un justificatif d'identité :
une pièce nationale d'identité française ou un titre de séjour en cours de validité
- ✓ Une copie de ta carte vitale ou une attestation de sécurité sociale
- ✓ Tes revenus ainsi que ceux de toutes les personnes qui vivront dans le logement :
fiche de paie, avis d'imposition
- ✓ Un justificatif de domicile actuel :
attestation de prise en charge ASE, quittance de loyer ou attestation d'hébergement ou reçu d'hôtel, attestation d'élection de domicile)

Les pièces complémentaires :

- ✓ Si tu es menacé.e d'expulsion :
 - Lettre recommandée ou commandement d'huissier
 - Jugement d'expulsion
 - Courrier du Préfet autorisant ton expulsion
- ✓ Si tu es sans-abri :
 - Attestation de domiciliation
- ✓ Si tu as des enfants :
 - Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance des enfants
 - Document organisant le mode de garde des enfants si tu es séparé.e de l'autre parent



Comment remplir ta demande de logement social en ligne

Etape N° 1

➤ Connecte-toi sur le site : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

➤ Vas sur



puis à la fin de la page, tu cliques sur

JE COMMENCE MA SAISIE



➤ Ensuite, tu écris le code postal de la ville dans laquelle tu recherches un logement, tu cliques sur la ville, puis sur

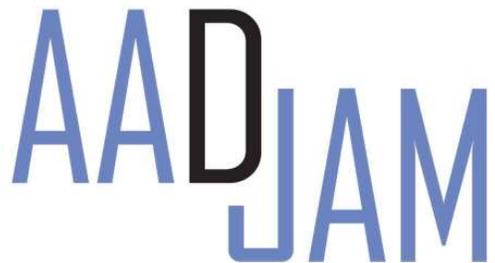
CHOISIR CETTE COMMUNE

➤ Enfin, tu cliques sur

VÉRIFIER MON ÉLIGIBILITÉ

afin de savoir si tu peux obtenir un logement social dans la ville que tu as choisie puis tu cliques sur

CRÉER MA DEMANDE



Comment remplir ta demande de logement social en ligne

Etape N° 2

- Tu cliques sur **JE CRÉE UN COMPTE**
- Des informations te seront demandées, tu remplis les cases en mettant :
 - Un Identifiant (Ton adresse mail, tu recevras un code de validation sur cette adresse mail)
 - Sur la case suivante, tu dois mettre une nouvelle fois ton adresse mail
 - Ton Nom
 - Ton Prénom
 - Ton numéro de sécurité sociale : c'est un numéro à 15 chiffres que tu trouves sur ton attestation de droit donné par l'assurance maladie OU sur ta carte vitale
 - Tu mets ta date de naissance
 - Si tu es né.e à l'étranger, tu cliques sur la case, puis tu mets ton pays de naissance.



Comment remplir ta demande de logement social en ligne

Etape N° 3

Une fois ton inscription terminée, cette troisième étape est celle où il faut renseigner les différentes informations nécessaires à ta recherche de logement et à ce que tu souhaites :

- Informations générales : Nom, prénom, date de naissance, nationalité, numéro de sécurité sociale, ta situation (salarié.e, étudiant.e, apprenti.e, chômage,...)
- Si tu es hébergé.e, à la rue, dans un logement temporaire
- Le logement que tu recherches : appartement, nombre de pièce dans le logement, les villes où tu souhaites trouver le logement

ATTENTION : Si tu ne souhaites pas qu'on te propose un logement dans d'autres villes que celles indiquées, il faut cocher la case «**NON**» à la question «*Acceptez-vous que votre demande soit élargie à d'autres communes ou quartiers proches ?*» en bas de la liste. Dans ce cas il est conseillé de remplir les 17 choix de localisation avec 17 villes différentes (ne pas mettre seulement des arrondissements parisiens par exemple)

➤ Tu dois cliquer sur

POUR SUIVRE
pour renforcer ma demande



jusqu'à ce que tu finisses de remplir le dossier

Comment remplir le formulaire papier de demande de logement social

- Télécharge et imprime le dossier écrit pour une demande de logement social sur ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149>
- Tu peux aussi le demander dans la mairie de ta domiciliation
- Tu devras mettre si il s'agit d'une première demande, d'un renouvellement ou d'une modification :

1 Votre demande

Il s'agit :

- d'une première demande
- du renouvellement d'une demande en cours
- d'une modification d'une demande en cours

Si vous avez déjà une demande en cours, indiquez votre numéro unique d'enregistrement :

A1

Comment remplir le formulaire papier de demande de logement social

- Comme pour la demande de logement social en ligne, tu devras mettre ici des informations générales : Nom, prénom, date de naissance, nationalité, numéro de sécurité sociale, ainsi que tes coordonnées
- Nous te conseillons de cocher la case « **OUI** » pour recevoir les informations par mail et par SMS
- Si tu ne te sens pas suffisamment à l'aise avec les démarches administratives, nous te conseillons, si tu es accompagné.e par un service social ou une association de cocher la case « **OUI** »

2 Vos coordonnées

Madame Monsieur

Nom de naissance* Prénom(s)*

Nom d'usage (si différent)

Date de naissance* :

Nationalité* Française Union européenne Hors Union européenne

Votre numéro de sécurité sociale* : A2

Téléphone domicile ou professionnel :

Téléphone portable :

Adresse électronique personnelle : @

Téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches :

Adresse électronique d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches : @

Acceptez-vous de recevoir des informations sur votre demande :

Par mail ? Oui Non Par SMS ? Oui Non

Acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive ces mêmes informations ?

Oui Non

Comment remplir le formulaire papier de demande de logement social

Adresse du logement où vous vivez actuellement

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Bâtiment : Escalier : Étage : Appartement :

Complément d'adresse :

Code postal : Commune :

Pays :

Si vous êtes hébergé, personne ou structure hébergeante :



La première adresse que tu dois inscrire, correspond à celle où tu résides à la date à laquelle tu remplis le formulaire, même si tu dois en partir prochainement

Adresse à laquelle le courrier doit vous être envoyé (si cette adresse est différente)

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Bâtiment : Escalier : Étage : Appartement :

Complément d'adresse :

Code postal : Commune :

Pays :

Si vous êtes hébergé ou domicilié, personne ou structure à qui envoyer un courrier :



La deuxième adresse est celle à laquelle tu es sûre de recevoir ton courrier, mais **uniquement si elle est différente**. Il faut indiquer ici **une adresse de courrier fiable** (ami.e, domiciliation administrative, domiciliation à l'ASE si tu est toujours à l'ASE...).

Cette page est à remplir uniquement dans le cas où tu souhaites vivre avec une autre personne majeure

ATTENTION : La personne avec qui tu fais la demande doit elle aussi répondre aux conditions ouvrant l'accès au logement social (la somme de vos revenus à tous les deux ne doit pas dépasser 48 894€ sur l'année précédente et l'autre personne doit être française ou avoir un titre de séjour en cours de validité).

Votre conjoint ou votre codemandeur

Madame Monsieur
 Nom de naissance* Prénom(s)*
 Nom d'usage (si différent)
 Date de naissance* : / /
 Nationalité* Française Union européenne Hors Union européenne
 Son numéro de sécurité sociale* : B1
Ses coordonnées :
 Téléphone domicile ou professionnel :
 Téléphone portable :
 Adresse électronique : @
 Accepte-t-il de recevoir des informations : par mail ? Oui Non par SMS ? Oui Non
Lien avec le demandeur*
 B2 Marié B3 Pacsé B4 Concubin B5 Ascendant B6 Descendant B7 Fratrie
 ⓘ Vous remplissez autant de page 2 que nécessaire pour donner les informations sur le(s) codemandeur(s)

Vos colocataires

1 Madame Monsieur
 Nom de naissance Prénom(s)
 Nom d'usage (si différent)
 Date de naissance : / /
2 Madame Monsieur
 Nom de naissance Prénom(s)
 Nom d'usage (si différent)
 Date de naissance : / /

Comment remplir le formulaire papier de demande de logement social

- Si toi ou l'une des personnes incluses dans la demande est porteuse d'un handicap, il faut noter le nombre de personnes concernées

Handicap

Nombre de personnes en situation de handicap : 01

 Si vous êtes en situation de handicap et que vous recherchez un logement adapté, veuillez renseigner le volet Handicap en annexe

- Dans ce cas, il faudra aussi remplir la page correspondant aux besoins spécifiques

AADJAM

- Si tu as des enfants, tu dois remplir cette page. (Si tu n'es pas concerné.e, tu ne dois pas la remplir)
- Tu dois inscrire les nom, prénom et date de naissance, si c'est une fille ou un garçon, et le lien de parenté
- Si tu vas avoir un enfant (tu es enceinte ou tu vas devenir père et reconnaître ton enfant), n'oublie pas de le mentionner

Personnes à charge

Personnes fiscalement à votre charge ou à la charge de votre conjoint ou du codemandeur qui vivront dans le logement

1	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M			
Nom	<input type="text"/>			Prénom(s)	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>				
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Parent	<input type="checkbox"/> Enfant	<input type="checkbox"/> Autre		
2	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M			
Nom	<input type="text"/>			Prénom(s)	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>				
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Parent	<input type="checkbox"/> Enfant	<input type="checkbox"/> Autre		
3	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M			
Nom	<input type="text"/>			Prénom(s)	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>				
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Parent	<input type="checkbox"/> Enfant	<input type="checkbox"/> Autre		

Si naissance attendue, date de naissance prévue :

Nombre d'enfants à naître :

Autres enfants

Enfants en droit de visite et d'hébergement (et enfants en garde alternée qui ne sont pas encore fiscalement à charge).

1	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M			
Nom	<input type="text"/>			Prénom(s)	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>				
	<input type="checkbox"/> Garde alternée	<input type="checkbox"/> Droit de visite et d'hébergement			
2	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M			
Nom	<input type="text"/>			Prénom(s)	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>				
	<input type="checkbox"/> Garde alternée	<input type="checkbox"/> Droit de visite et d'hébergement			

AADJAM

- Selon ta situation tu vas inscrire, en cochant la case si tu as un emploi (salarié.e du privé, agent.e de l'état), si tu es **étudiant.e ou apprenti.e**, si tu es au chômage ou autres situations (sans emploi, sans formation...).
- En fonction de ta situation, tu dois indiquer les informations relatives à ton travail (lieu, type de contrat...).
- La deuxième partie (situation professionnelle de votre conjoint ou de votre co-demandeur) est à remplir uniquement si tu souhaites habiter avec une autre personne (pages 2-3; Diapo 15)

3 Votre situation professionnelle

Profession : D1

- D2 Salarié du privé D3 Agent de l'État D4 Agent hospitalier D5 Agent de collectivité territoriale
 D6 Étudiant ou apprenti D7 Assistant familial ou maternel D8 Indépendant D9 Chômage D10 Retraité
 D11 Autres situations

Ville du lieu de travail principal :

Code postal :

Pays du lieu de travail :

Si vous êtes salarié ou apprenti dans une entreprise privée et que vous travaillez dans un établissement situé en France, précisez le numéro SIRET de votre employeur principal :

D12

D13 Vous êtes en CDD ou en intérim.

D14 Vous avez vécu une période de chômage de plus d'un an.

Elle s'est terminée le : D15

Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

Profession : D16

- D17 Salarié du privé D18 Agent de l'État D19 Agent hospitalier D20 Agent de collectivité territoriale
 D21 Étudiant ou apprenti D22 Assistant familial ou maternel D23 Indépendant D24 Chômage D25 Retraité
 D26 Autres situations

Ville du lieu de travail principal :

Code postal :

Pays du lieu de travail :

Si votre conjoint ou votre codemandeur est salarié ou apprenti dans une entreprise privée et qu'il travaille dans un établissement situé en France, précisez le numéro SIRET de son employeur principal :

D27

D28 Votre conjoint ou votre codemandeur est en CDD ou en intérim.

D29 Votre conjoint ou votre codemandeur a vécu une période de chômage de plus d'un an.

Elle s'est terminée le : D30

 Vous remplissez autant de page 6 que nécessaire pour donner les informations sur le(s) codemandeur(s).

AADJAM

➤ Tu dois mettre tes revenus de l'année, 2 ans avant l'année du dépôt de ta demande (par exemple si tu déposes ta demande en 2023, tu indiques tes revenus de l'année 2021)

➤ Tu dois mettre tes revenus de l'année, 1 an avant l'année du dépôt de ta demande (par exemple si tu déposes ta demande en 2023, tu indiques tes revenus de l'année 2022)

➤ Si tu as des revenus mensuels, tu dois cocher la case « OUI » et indiquer le montant (net) par mois en fonction de l'origine de ton revenus (salaire, indemnités chômage, aides de la CAF, ...)

4 Revenus

Revenus annuels (revenu fiscal de référence)

	Revenus du demandeur et de son conjoint	Revenus du codemandeur
Sur les revenus de l'année ^{E1} 20 <input type="text"/> année en cours moins 2 (par exemple en 2023 c'est sur 2021)	^{E2} <input type="text"/> €	^{E3} <input type="text"/> €
Sur les revenus de l'année ^{E4} 20 <input type="text"/> année en cours moins 1 (par exemple en 2023 c'est sur 2022). Si vous avez reçu votre Avis d'impôt ou votre Avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR).	^{E5} <input type="text"/> €	^{E6} <input type="text"/> €

Revenus mensuels

Ressources du demandeur, du conjoint ou du codemandeur et des personnes fiscalement à leur charge qui vivront dans le logement (hors APL/ALS/ALF)

Percevez-vous des ressources mensuelles* ? ^{E7} Oui ^{E8} Non

Si vous avez coché oui, vous devez obligatoirement renseigner toutes vos ressources mensuelles.

Montant net en euros par mois (sans les centimes) avant impôts sur le revenu	Ressources du demandeur	Ressources du conjoint ou du codemandeur	Ressources des autres personnes fiscalement à charge
Salaire ou revenu d'activité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Retraite	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Allocation chômage / Indemnités	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pension alimentaire reçue	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pension d'invalidité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Allocations familiales	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Allocation d'adulte handicapé (AAH)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Allocation d'éducation d'enfant handicapé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Allocation journalière de présence parentale	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Revenu de solidarité active (RSA)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Allocation jeune enfant (PAJE)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ASPA (ex. minimum vieillesse)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bourse étudiant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prime d'activité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres (hors APL ou ALS ou ALF)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pensions alimentaires que vous versez ^{E9}	- <input type="text"/>	- <input type="text"/>	- <input type="text"/>

Les documents à mettre dans ton dossier justifiant tes réponses à cette rubrique :

- ✓ La copie de tes 3 derniers bulletins de salaire (si tu travailles ou si tu es en apprentissage ou en alternance)
- ✓ La copie de ton dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- ✓ Si tu es un.e jeune majeur.e et que tu n'as pas encore fait de déclaration fiscale, tu peux quand même envoyer ta demande de logement social. Cependant, il reste important de la faire : Pour savoir comment faire ta première déclaration fiscale, tu peux te rendre sur le site :

<https://demarchesadministratives.fr/images/demarches/100/comment-faire-sa-1ere-declaration-dimpot-9.jpg>

AAD JAM

Tu dois cocher les cases en fonction de ta situation :

- Si tu es hébergé(e) « chez un particulier », dans un logement temporaire, à l'hôtel depuis ta sortie de l'ASE, dans un logement temporaire (exemple: FJT)
- Si tu es à la rue, sans abri, dans un squat depuis ta sortie de l'ASE
- Si tu es en procédure d'expulsion (par exemple, tu as des dettes de loyer vis-à-vis de ton FJT et qu'une procédure d'expulsion est engagée)

ATTENTION: Il faut impérativement que tu coches la case « Pris en charge par l'ASE », ainsi que toutes les cases toutes les cases qui correspondent à ta situation

Votre logement actuel

Vous êtes propriétaire

F1 Propriétaire occupant

Vous êtes locataire (cochez une seule case)

F2 Locataire d'un logement social (HLM)

Nom du bailleur figurant sur la quittance

F3

SIREN du bailleur figurant sur la quittance

F4

F5 Locataire ou sous locataire d'un logement privé

F14 Logement de fonction

F15 Logé en logement-foyer (FJT, FTM, FPA, FPH), en résidence sociale ou en pension de famille (maison-relais)

F16 Résidence étudiante ou universitaire

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) F21

1 (studio) 2 3 4 5 6 et + Surface habitable : F22 m²

Nombre de personnes habitant dans le logement actuel* : F23

Si vous payez un loyer ou une redevance, montant mensuel (loyer + charges) : F24

Si vous percevez une aide personnelle au logement, montant mensuel : F25

F26 Logement non décent

F27 Logement indigne

F28 Logement repris ou mis en vente par son propriétaire

F29 Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie

F30 Logement trop cher

F31 Logement trop grand

F32 Logement trop petit

F33 Logement bientôt démoli

F37 En procédure d'expulsion

Si jugement d'expulsion, date du jugement : F38

Si commandement de quitter les lieux, date de la notification : F39

Famille

F40 Violences au sein du couple

F41 Menace de mariage forcé

F42 Rapprochement familial

F43 Départ de personne(s) à charge du foyer

F44 Divorce ou séparation

Logement éloigné :

F34 du lieu de travail

F35 des équipements et services

F36 de la famille

Travail

F45 Changement de lieu de travail

Autre

F46 Pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou sorti de cette prise en charge depuis moins de 3 ans

F47 Sapeur pompier volontaire

Êtes-vous (ou votre conjoint ou votre codemandeur) propriétaire d'un logement autre que celui que vous habitez* ?

F48 Oui F49 Non

Tu dois indiquer le logement que tu recherches et la ville où tu souhaites obtenir le logement

- Si tu ne veux pas de proposition en dehors des villes que tu as demandées, coche « NON » ici.

ATTENTION: cela peut allonger le délai d'attente pour avoir une proposition

Le logement que vous recherchez

Appartement Maison Indifférent Souhaitez-vous un parking ? Oui Non

01 Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) :

1 2 3 4 5 6 et + Chambre en colocation

Nombre de personnes à loger* : 02

Refuserez-vous absolument un logement en rez-de-chaussée ? Oui Non

Refuserez-vous absolument un logement sans ascenseur ? Oui Non

Je souhaite être informé sur la possibilité de devenir propriétaire

Si vous recherchez un appartement adapté au handicap ou à la perte d'autonomie, remplissez autant de formulaires complémentaires qu'il y a de personnes concernées.

Localisation souhaitée* (par ordre de préférence)

03 Ville ou arrondissement souhaité / quartier et code postal :

1.	<input type="text"/>				
2.	<input type="text"/>				
3.	<input type="text"/>				
4.	<input type="text"/>				
5.	<input type="text"/>				
6.	<input type="text"/>				
7.	<input type="text"/>				
8.	<input type="text"/>				
9.	<input type="text"/>				
10.	<input type="text"/>				
11.	<input type="text"/>				
12.	<input type="text"/>				
13.	<input type="text"/>				
14.	<input type="text"/>				
15.	<input type="text"/>				
16.	<input type="text"/>				
17.	<input type="text"/>				

Acceptez-vous que votre demande soit élargie à d'autres villes ou quartiers proches de vos choix de localisation ?

Oui Non



Que dois-tu faire après avoir remplis le formulaire de demande de logement social sur papier ?

Une fois que tu as remplis le dossier et que tu as rassemblé toutes les pièces justificatives de ta situation, celui-ci peut soit être déposé ou envoyé par courrier (le mieux est de l'envoyer en lettre recommandée avec accusé de réception) au guichet qui dépend du lieu où tu es actuellement domicilié.e.



Pour trouver le bon guichet, rend-toi sur le site :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/guichetsParCommune.afficher>



Que se passe-t-il après avoir envoyé ta demande ?

➤ Si ton dossier est complet : tu recevras une Attestation de Numéro Unique d'Enregistrement

- ✓ Cette attestation permet de confirmer la prise en compte de ta demande de logement social et des logements pourront t'être proposés.
- ✓ Si tu reçois une proposition de logement, tu auras un rendez-vous pour visiter l'appartement et tu devras remettre des documents au bailleur pour qu'il valide ta candidature.

➤ En cas de refus de ta demande de logement social :

- ✓ Le motif du refus te sera transmis. Il faudra que tu apportes les modifications nécessaires, ou que tu donnes les documents demandés, puis tu déposes à nouveau ta demande.



IMPORTANT:

- Ta demande de logement social est **valable un an**. Elle doit être renouvelée chaque année. (en application de l'article R. 441-2-7 du Code de la Construction et de l'Habitation.)
- Si pendant 1 an, tu n'as pas reçu de proposition de logement, tu dois la renouveler **2 mois avant l'expiration du délai de validité de 1 an**
- La demande de renouvellement est un formulaire pré-rempli qui peut être déposé en ligne ou auprès d'un guichet enregistreur. Si tu ne l'as renouvelée pas, tu devras refaire une demande complète.
- Lorsque tu es contacté.e pour un logement, **tu as un délai pour donner ta réponse** (indiqué sur le courrier de proposition). Sans réponse de ta part et passé ce délai, le logement sera proposé à une autre personne.



POUR INFO:

- Sache que grâce au dispositif « Action logement », qui vient en aide aux **salarié.es ou apprenti.es d'une entreprise**. Tu peux **avoir des offres afin d'obtenir un logement social plus rapidement** et également bénéficier d'un **accompagnement social** pour faire face à tes difficultés liées au logement.
- Si tu es salarié.e (ou apprenti.e) au sein d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salarié.es ou d'une entreprise du secteur agricole d'au moins 50 salarié.es
- Si tu as moins de 30 ans et tu es en recherche d'emploi
- Si tu es étudiant.e boursier.e d'État

=> Tu peux bénéficier du dispositif d'aide « Action logement »

<https://www.actionlogement.fr/guides/trouver-un-logement/1-patronal-logement>

<https://www.fresc.org/comment-savoir-si-mon-employeur-cotise-au-1-logement-1-patronal/#:~:text=Le%201%25%20logement%20ou%201,comptant%20au%20minimum%2020%20salari%C3%A9s.>

- Lien du site pour faire ta demande de logement social en ligne : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>
- Vidéo pour te guider et t'aider à remplir le formulaire de demande de logement social sur internet : <https://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/se-loger/locataire-et-colocation/demande-de-logement-social-suivez-le-guide>
- La notice récapitulative pour remplir la demande : <https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51423&cerfaFormulaire=14069>
- Lien pour télécharger le formulaire de demande de logement social sur papier : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14069.do

Modèle d'Attestation d'enregistrement d'une demande de logement social

Ton Numéro Unique d'Enregistrement est indiqué en début de courrier ainsi que la date de ta première demande (et la date du dernier renouvellement si ta demande a plus d'un an et que tu l'as déjà renouvelée)

**ATTESTATION D'ENREGISTREMENT DÉPARTEMENTAL
D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL**

le 05/02/2018

Expéditeur :
GP-SNE

Destinataire :

Numéro unique d'enregistrement :
Date de dépôt initial : 05/02/2018

Madame, Monsieur,

Le numéro unique d'enregistrement départemental figurant ci-dessus garantit votre inscription en qualité de demandeur de logement locatif social et certifie la date de votre demande initiale et donc l'ancienneté de votre demande qui sera conservée si vous renouvelez régulièrement votre demande.

Vous ne devez faire qu'une seule demande si les communes où vous souhaitez être relogé se situent en Île-de-France, c'est-à-dire dans l'un des départements suivants : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
Si vous souhaitez un logement dans une autre région que l'Île-de-France, il vous appartient de déposer une demande dans le(s) département(s) souhaité(s) hors Île-de-France.

Durée de validité de la demande : La demande est valable un an, il est donc impératif de la renouveler. Elle doit être renouvelée chaque année avant la date anniversaire du dépôt initial (voir ci-dessous Renouvellement de la demande).

Changement de situation : vous devez signaler tout changement de la situation déclarée dans la demande, soit en vous déplaçant ou en adressant un courrier à un service enregistreur, soit en vous connectant au site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Renouvellement de la demande : Un mois au moins avant la prochaine date anniversaire, vous recevrez un préavis (par SMS, courrier électronique ou courrier selon le cas) vous indiquant que vous devez renouveler votre demande en actualisant les informations contenues dans la demande initiale ou fournies lors du dernier renouvellement.

Pour ce faire, vous pourrez :

- soit vous connecter à ce site www.demande-logement-social.gouv.fr muni de votre Numéro unique et de votre adresse mail. Cette option ne nécessite pas de vous déplacer et après avoir cliqué sur le bouton renouveler, vous pourrez télécharger immédiatement votre attestation de renouvellement. Cette attestation est à conserver précieusement.
- soit remettre ou envoyer votre formulaire certifié intégralement rempli à un guichet de votre département ou de votre région si vous demandez un logement en Île-de-France. Il vous sera alors remis ou envoyé une attestation de renouvellement.

Si vous n'effectuez pas le renouvellement dans ce délai d'un mois, votre demande sera radiée.

Autres motifs de radiation :

Outre le non-renouvellement de la demande dans le délai prévu, la demande est radiée dans les cas suivants :

- si vous signez un bail suite à l'attribution d'un logement locatif social ;
- si vous ne répondez pas à un courrier envoyé à l'adresse que vous avez indiquée dans le formulaire ;
- si vous renoncez par écrit à votre demande ;
- si votre demande est irrecevable au regard des conditions législatives et réglementaires d'accès au logement social.

Les informations figurant sur votre demande font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à l'article 40 de la loi n°775-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant et les certifier exactes ou solliciter leur suppression. Ces informations seront accessibles aux bureaux sociaux, services, collectivités territoriales et autres établissements de logement social mentionnés à l'article R.441-3-0 du code de la construction et de l'habitation.

Annexe 3

Les délais d'attente de logement social dans les départements d'Ile-de-France

Pour donner une idée un peu plus précise du délai d'attente, le délai anormalement long a été fixé par chaque département d'Ile de France.

Département	Délai de traitement anormalement long de la demande de logement social
Paris	6 ans pour un F1, 9 ans pour un F2 ou F3 et 10 ans pour un F4 et plus
Hauts-de-Seine (92)	4 ans pour tout type de logement
Seine-Saint-Denis (93)	3 ans pour tout type de logement
Val-de-Marne (94)	3 ans pour tout type de logement
Seine-et-Marne (77)	3 ans pour tout type de logement
Yvelines (78)	3 ans pour tout type de logement
Essonne (91)	3 ans pour tout type de logement
Val d'Oise (95)	3 ans pour tout type de logement